



Licenciement amiable (informations)

Par **Fairy**, le **12/08/2007** à **15:16**

Bonjour,

Je suis en CDI depuis Février 2003. J'ai commencé en intérim dans cette même société en 2002.

Actuellement, je sature au travail (pas d'évolution, aucune reconnaissance de notre travail, ajout de tâches supplémentaire qui étaient attribuées à d'autres services auparavant mais par surcharge, mon service fait office de "poubelle" pour alléger les autres sans aucune rémunération supplémentaire avec une embauche d'intérimaire très mince par rapport au travail demandé et une demande de qualité de service et objectifs beaucoup plus importants).

De plus j'ai des problèmes perso: mon ex copain me harcèle (il me suit partout, m'attend a la sortie de mon travail, est rentré a l'interieur des locaux 1 fois voir si j'étais là)

mon responsable est au courant de ma situation et me soutien pour le moment, mais je n'ai plus de vie, j'ai pas la tete à travailler toujours a penser qu'il m'attend dehors, je ne sors pas toute seule, on m'emmène et me dépose au travail, je me cache... ect (plainte en cours mais c'est long).

je projette peut etre de démissionner pour faire une vie ailleurs, déménager et chercher autre chose ailleurs. mais si je démissionne j'ai pas droit aux assédics.

Est ce possible de négocier un licenciement amiable qui ne porterait pas préjudice à mes futures recherches d'emploi, quels sont les motifs possibles ?

Avez vous des conseils par rapport à ma situation pour mieux négocier avec un employeur ce départ (sachant qu'il sait ce que je vis en ce moment), car j'aurai besoin de sous pour tout

quitter et aller vivre une nouvelle vie ailleurs, loin, pour oublier tout ça et en attendant de retrouver autre chose.

Peuvent t'ils refuser de me licencier (et sous quels motifs ont t'ils le droit de refuser un licenciement amiable) ? Sachant que je suis un bon élément (ils me l'ont dit), très bien noté à mes entretiens annuels depuis 2003.

Merci.